

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1er et 16 de chaque mois et se paient d'avance.
LOT DÉPARTEMENTS LIMITOPHES
Trois mois..... 5 fr.
Six mois..... 9 fr.
Un an..... 16 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance

Annonces... 25 c la ligne
Réclames... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3
M.M. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

Envoyer avec la demande d'abonnement en bon de poste.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.—Service d'Hiver.

Tableau 2. Table with columns for destinations (Cahors, Mercuès, Parnac, Luzach, Castelfranc, Puy-l'Evêque, Duravel, Soturac Tonzac, Fumel, Monsempron-Libos) and arrival/departure times for various services (Omnibus mixte, Poste mixte, Omnibus mixte (155), Omnibus mixte (105)).

Cahors, le 9 Juillet 1874

On trouvera aux Dernières Nouvelles le résultat de la grave séance du 8 juillet, à moins que le débat fixé pour ce jour, sur l'interpellation de M. Lucien Brun, ne reçoive un retard nouveau et tout à fait invraisemblable.

Nous apprenons, en effet, que toutes les fractions parlementaires se sont réunies, lundi et mardi, chacune de leur côté; et qu'il a été impossible aux diverses nuances conservatrices de s'entendre sur la rédaction d'un ordre du jour donnant satisfaction à tous, affirmant le Septennat du maréchal Mac-Mahon et maintenant le Ministère.

Contrairement à ce que l'on espérait dans une partie de la Chambre, l'irritation des chevaux-légers contre le cabinet ne semble pas s'être apaisée le moins du monde.

Un certain nombre de membres du centre-gauche et du centre-droit sont disposés à voter un ordre du jour ainsi conçu :

L'Assemblée, décidée à défendre contre toutes les attaques les pouvoirs conférés à M. le maréchal de Mac-Mahon, président de la République, sous la réserve des modifications qu'y apporteront les lois constitutionnelles, passe à l'ordre du jour.

Malheureusement plusieurs légitimistes, en dehors des chevaux-légers, trouvent que cette déclaration est dirigée contre M. le comte de Chambord. Les bonapartistes, de leur côté, y voient une allusion au prince Impérial, de telle sorte qu'elle n'a pour elle que les esprits modérés et calmes, prêts à tous les sacrifices pour sauver l'ordre.

Dans le cas où l'entente se produirait, l'Assemblée nationale organiserait immédiatement les pouvoirs du maréchal Mac-Mahon; car une majorité nouvelle se serait formée, majorité que le Journal du Lot demande depuis longtemps.

Si, au contraire, le gouvernement du Maréchal et le ministère de M. de Fourtou, qui sont absolument et entièrement solidaires, venaient à être battus, il est clair que l'Assemblée refuserait d'organiser les pouvoirs du Maréchal. La dissolution de l'Assemblée serait alors inévitable et prochaine.

Nous ne sommes pas de ceux qui auraient préparé cette dissolution; car nous n'avons cessé, par nos paroles et par nos actes, d'apporter un concours dévoué au Maréchal et à ses divers ministres.

Mais nous n'hésitons pas à dire que nous applaudirions à l'attitude tout à la fois énergique et légale du Maréchal venant dire à l'Assemblée :

« Vous êtes trop divisés. Le patriotisme vous commande de vous retirer, pour que le pays envoie à Versailles des hommes résolus à organiser mon pouvoir de sept ans, que je saurai faire respecter contre tous. »

La France comprendrait ce langage, et se rangerait derrière le Maréchal, conseiller sage de l'Assemblée, défenseur vigilant de la loi, appui des bons citoyens, qui placent la France au-dessus des partis.

On trouvera à notre Revue des Journaux plusieurs nouveaux articles sur le manifeste de M. le comte de Chambord. Afin de bien faire connaître toutes les opinions, nous citons l'Univers, la Gazette de France et le Journal des Débats, qui représentent les trois nuances de l'extrême droite, de la droite modérée et du centre gauche.

On lit dans le Journal de Paris :

Le 10 février 1871, le parti conservateur comptait cinq cents voix dans l'Assemblée. Où sont aujourd'hui ces cinq cents voix ?

Le 24 mai et le 19 novembre 1873, le parti conservateur avait encore la majorité dans l'Assemblée, il y était le maître de la situation et il réduisait M. Thiers à l'impuissance, aussi bien que M. Gambetta.

Le 16 mai 1874, l'extrême droite et le groupe bonapartiste font défection. Ces deux fractions conservatrices s'allient au parti radical, et c'est l'esprit révolutionnaire qui triomphe dans l'Assemblée.

Ce jour-là le parti conservateur s'est suicidé. Il s'est suicidé en se divisant. Il s'est suicidé bien plus encore en se coalisant avec ses éternels, ses irréconciliables ennemis, avec ceux qui doivent profiter de ses défaites et bénéficier de ses dépouilles.

Une première faute en amène une autre. L'extrême droite en ce moment même offre son alliance au parti radical qui l'accepte avec d'autant plus de joie qu'il reçoit tout et ne donne rien.

La suspension du journal l'Union n'est ici qu'un prétexte. Cette mesure a pu froisser le parti légitimiste, elle n'a pas blessé le parti radical. Mais il y a entre eux en ce moment un lien commun.

Ce lien commun, c'est le désir de renverser, si cela se peut, ou tout au moins d'affaiblir le Septennat.

Le parti légitimiste ne satisfait qu'une rancune. Le parti radical démolit un obstacle, lui seul est sérieux dans cette occasion.

Si le Septennat venait à disparaître, qui recueillerait sa succession? Serait-ce la Monarchie traditionnelle? Assurément non.

Ce n'est donc pas son jeu à elle, c'est le jeu du parti radical que joue l'extrême droite en s'associant à lui pour frapper au cœur le Septennat par dessus la tête du ministère.

Singulière façon de prouver à la fois son royalisme et son patriotisme que de livrer le pouvoir au parti qui, selon l'horrible mot de Voltaire, voudrait étrangler le dernier des rois avec les

boyaux du dernier des prêtres, et le pays à des aventures qui peuvent ramener l'étranger sur son sol à peine délivré.

Du reste la division est partout dans le parti conservateur.

Aujourd'hui, c'est le parti légitimiste qui, pour satisfaire ses aveugles passions, va au parti radical. Demain ce sera le groupe bonapartiste qui trouvera un intérêt quelconque à suivre ces exemples. Il l'a déjà fait le 16 mai.

Le jour où chacune des fractions conservatrices de l'Assemblée a pu se croire autorisée à suivre ses idées particulières et à se séparer des autres dans des questions capitales ou des scrutins importants, il n'y a plus eu de parti conservateur parlementaire.

La majorité du pays cependant est conservatrice. Si les conservateurs de l'Assemblée continuent à se faire entre eux cette guerre funeste, s'ils continuent à s'affaiblir par de funestes divisions, s'ils continuent à contracter d'immorales coalitions avec le parti radical, s'ils persistent à faire le jeu des révolutionnaires, on finira par se dire que la dissolution est plus qu'inévitable, qu'elle est désirable.

On aurait au moins l'espoir que le pays qui est fatigué de l'état d'incertitude et de malaise dans lequel l'Assemblée le maintient et qui a soif de repos et de sécurité, renverrait à Versailles une majorité compacte, fermement résolue à fonder un gouvernement stable et fort.

Le jour-même de la nomination de M. Dagenet comme rapporteur, la commission d'initiative parlementaire a déposé sur le bureau de l'Assemblée le texte de ses conclusions qui sont contraires, on le sait, à la prise en considération de la proposition de M. de Larocheffoucauld. La discussion viendra après l'interpellation de M. Lucien Brun, et en même temps que les lois constitutionnelles, si d'autres événements n'ont pas surgi soudainement.

Revue des Journaux

Univers.

Le roi, avec une sorte de compassion, sollicité par son grand cœur, a parlé plusieurs fois, il n'a dit qu'une même chose. Il parle au gré des principes, non au gré du temps, et ne varie pas plus dans ses vœux et dans ses engagements que dans ses promesses. On dit qu'il n'est pas habile. Tant pis pour ceux qui le disent. S'ils veulent l'accuser de les avoir trompés, ils ne le pourront pas; s'ils désirent qu'il les trompe, il n'y consent pas. Sa naissance l'a fait notre roi, son langage le prouve. Il ne sera jamais embarrassé de ses déclarations, il ne les regrettera jamais.

Si les Français d'aujourd'hui trouvent insupportable d'avoir un roi qui meure pour les servir, mais qui ne s'abaisse pas à leur mentir pour les dominer, ils peuvent en chercher un autre. Il restera dans l'exil, c'est un martyr de roi. Il aime mieux monter à la croix que grimper au trône. Grimper, c'est ramper. Le roi exerce la royauté ou la confesse, En la confessant, il la sert encore. Qu'il prenne

le drapeau et les maximes de la révolution, qu'il vienne pour ne pas régner, pour n'être pas la tête qui nous manque et le principe sans lequel nous périssons... à quoi bon? Il ne veut pas s'embarrasser des appointements affectés à cette besogne, il désire ne point remplir cette place bien payée; sa naissance ne l'a pas fait ce roi-là.

Gazette de France.

Pour que M. de Fourtou, qui s'était montré d'une indifférence si parfaite, se soit institué aussi subitement le champion des pouvoirs de M. le maréchal, au point de s'en prendre au manifeste de Monsieur le comte de Chambord, il faut qu'il ait conçu quelque plan nouveau dans lequel il lui est nécessaire de faire jouer au parti légitimiste le rôle d'humilité ou de vaincu.

M. de Fourtou est trop intelligent pour n'avoir pas compris qu'en traitant Monsieur le comte de Chambord comme un factieux, en le mettant exactement sur le même rang que le fils de Napoléon III, dans l'ordre des prétendants, il obligerait tous les légitimistes à protester.

Il pouvait se borner à poursuivre ce qu'il appelle les attaques de l'Union, et rester ainsi dans les limites d'une action ordinaire contre un organe politique; il ne l'a pas voulu.

C'est là le côté grave de la question. Ce parti pris de frapper directement Monsieur le comte de Chambord dans son manifeste atteste qu'il y a une politique nouvelle adoptée, et qu'on entend appliquer avec vigueur.

M. de Fourtou ne veut pas d'équivoque. On ne lui reprochera pas d'en créer; le coup hardi qu'il a frappé et les paroles plus qu'énergiques qu'il a prononcées ont déchiré tous les voiles: il a brisé avec les légitimistes.

Sur ce point, il n'y a point d'équivoque possible; il a accompli cette rupture avec une vigueur qui prouve son esprit de décision.

Mais après ?

Journal des Débats.

La lettre que vient d'adresser M. le comte de Chambord, — aux Français cette fois, — nous paraît devoir être la dernière; à ce titre, elle mérite d'être étudiée et examinée de près sinon comme un grand acte politique, du moins comme un document d'histoire. On pouvait croire, après la lettre du 27 octobre, si décisive, si péremptoire dans ses propositions, si énergique dans ses fins de non-recevoir et ses refus, que le chef de la maison de Bourbon allait rentrer dans son glorieux silence et qu'il avait fait entendre les dernières paroles, le suprême appel de la royauté intransigeante. Cette lettre ne gardait rien de l'esprit de conciliation et des sous-entendus par lesquels on espérait favoriser la réconciliation avec le pays d'une monarchie ou, si l'on veut, d'un système de monarchie dont l'histoire semblait avoir prononcé la condamnation sans retour. Le roi se plaignait d'avoir été méconnu dans ses intentions, rabaisé dans son principe toujours ferme et immuable. D'un mot il renversait tout l'échafaudage de promesses et d'espérances sur lequel les fidèles voulaient appuyer leur tentative de restauration de la

Annonces

COMPAGNIE FRANCO-ALGÉRIENNE
SOCIÉTÉ ANONYME
Du **Chemin de fer d'Arzew à Saïda** (220 kilomètres) et prolongements,
Concessionnaire du **droit exclusif** d'exploiter l'Alfa sur **300,000 hectares** en Algérie. Propriétaire des **domaines** de l'Habra et de la Macta, province d'Oran.
(25,000 hectares irrigués)
Capital Social : VINGT MILLIONS.
Siège social à Paris, rue Basse-du-Rempart, 52.

ÉMISSION
AUTORISÉE PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL du 22 juin 1874, de
100,000 OBLIGATIONS
Rapportant un intérêt annuel de **15 francs**, Payables les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet.
Remboursement à **500 francs** en 90 ans.
PRIX D'ÉMISSION : 220 FR.
(Jouissance du 1^{er} juillet 1874).

Payables comme suit :
Fr. **35** en souscrivant.
65 à la répartition.
40 le 1^{er} octobre 1874.
40 le 1^{er} janvier 1875, sous déduction du coupon échéant le 1^{er} janvier.
40 le 1^{er} avril 1875.

Les versements anticipés seront escomptés à 6 0/0 l'an. Par suite, les souscripteurs qui libéreront leurs titres à la répartition n'auront à payer que **217 francs**. En tenant compte de la jouissance acquise, l'obligation donne

UN REVENU DE **7 0/0** sans compter la prime de remboursement à 500 francs qui, ajoutée au revenu, assure un placement à **7 50 0/0**.

GARANTIES DES TITRES

1^o **Capital-actions 20,000,000 de francs**, dont plus de la moitié a déjà été dépensée, conformément aux termes du décret de concession du chemin de fer d'Arzew à Saïda et prolongements, rendu suivant avis du Conseil d'Etat. Justification de ces dépenses a été faite au Ministère, pour obtenir du gouvernement l'autorisation d'émettre les obligations.

2^o **Revenus du chemin de fer.** — D'après les évaluations basées sur les relevés officiels, sur les tarifs approuvés par le Conseil des ponts et chaussées, et sur les recettes des chemins de fer similaires en Algérie, le trafic donnera, tous frais d'exploitation payés, 20,000 fr. par kilomètre, soit pour la ligne entière..... Fr. 4,200,000

3^o **Bénéfice de l'exploitation de l'Alfa** (ou sparte) **sur 300,000 hectares** de terres à alfa des Hauts-Plateaux concédés à titre de subvention. Les bénéfices sur la vente de textile, si recherché pour la fabrication du papier et d'autres nombreux usages, atteindront d'après les calculs les plus modérés, au minimum..... Fr. 3,000,000
Ensemble..... Fr. 7,200,000

Pour assurer le service des obligations, il suffit de..... Fr. 1,611,800
4^o **Propriétés foncières** de la Compagnie : les fertiles domaines de l'Habra et de la Macta, d'une superficie de **25,000 hectares irrigués** au moyen des eaux retenues par le barrage-réservoir de l'Habra, d'une contenance de 30,000,000 de mètres cubes, construit par la Compagnie, et dont la réception définitive par l'Etat a eu lieu le 29 avril 1873. La valeur de ces domaines, établie suivant le prix des terres analogues en Algérie, est supérieure à celle du capital emprunté.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE les 14, 15 et 16 juillet 1874

A la **Société générale de Crédit industriel et commercial**, 72, rue de la Victoire, et dans ses bureaux-succursales :
A la **Société de Dépôts et de Comptes courants**, 2, place de l'Opéra, à Paris.

Vals. — Sources : *Saint Jean, Précieuse, Désirée, Rigolette, Magdelaine, Dominique.*

Les expéditions directes se font par caisses de 24 et 50 bouteilles, au prix de 15 et 30 fr. Il suffit d'écrire à la **Société générale des eaux minérales** à Vals (Ardèche). — Détail dans toutes les villes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

REVALESCIERE

Vingt-sept ans d'un invariable succès en combat-

tant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N° 65,270.
PHTHISIE. — M. Roberts, d'une consommation pulmonaire avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années.

Cure N° 63,476.
M. le curé Comparet, de dix-huit ans de *Gastralgie*, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 47,422.
EPUISEMENT. — Balwin, de délabrement le plus complet, de paralysie des membres par suite d'exès de jeunesse.

Cure N° 76,448.
Verdun, 16 janvier 1872.
Depuis 5 ans je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. Je n'hésite pas à vous certifier que votre *Revaléschiere* ma sauvé la vie. ERNEST CATTE, Musicien au 63^e de ligne.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr. 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revaléschiere*, en boîtes des 4, 7 et 60 fr., rafraichissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et vomissements, même en grossesse ou en mer, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. — La *Revaléschiere chocolatée*, en boîtes de 2 fr. 25 c; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt chez M. Vinel, pharmacien à Cahors et chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co, 26, place Vendôme, Paris.

Voici le sommaire de la dernière livraison de la *Restauration*, revue politique, sociale et littéraire :

Le dernier numéro de la *Restauration* renferme les

matières les plus intéressantes et les plus variées. L'économie sociale y est représentée par un travail de M. Antonin Rondelet; la Biographie historique, par une remarquable étude de M. Xavier Roux, sur Jefferson; le Roman, par les scènes dramatiques de la vie militaire en Algérie; les Sciences, par une étude savante sur le Phylloxera, de M. F. Delsauney; la Littérature, par une critique sur le poème athée de M^{me} Ackermann, par Léon Bloy; les Beaux-Arts, la Sculpture, par Louis Enault; la Revue politique, par Léon Rabain; des Mélanges bibliographiques et littéraires complètent cette livraison.

Cette Revue paraît les 1^{er}, 10 et 20 de chaque mois en livraisons de 32 pages in-4^o à deux colonnes. — Un an, 30 fr.; 6 mois, 16 fr.; 3 mois, 9 fr. — On s'abonne à Paris, rue Jacob, 37.

Etude de M^e E. DAMBERT, licencié en droit, avoué à Gourdon.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE
à l'audience du Tribunal civil de Gourdon, au Palais de justice, le 14 juillet 1874, à 9 heures précises du matin,
D'UNE BELLE ET

GRANDE PROPRIÉTÉ
située à Nozac, à six kilomètres de Gourdon, près la route départementale de Gourdon à Souillac, par Mareuil, consistant en un Château, Jardins d'agrément et Jardins potagers, Parc, Vivier, Cours, Ecuries, Etables, Granges Maison, Vignes, Prés, Bois, Terres labourables, d'une contenance de soixante-douze hectares et d'une valeur réelle de **150,000 fr.**

MISE A PRIX : 43,500 FR.
S'adresser pour tous les renseignements à M^e DAMBERT, avoué à Gourdon, poursuivant la vente et dépositaire d'un copie du cahier des charges.

Pour les extraits et articles non signés Le propriétaire-gérant, A. Layton.

Carrosserie  Sellerie

CARAYON
CARROSSIER
Boulevard Sud, à Cahors,
Préviens sa nombreuse clientèle, qu'on trouvera dans son magasin, des Voitures à 4 roues, au prix de 480 francs, et avec capotage, 700 francs. Phaétons, capoté pouvant changer les sièges à volonté, 850 francs. Harnais pour Voitures. — Bouclerie vernie, 90 francs; bouclerie cuivre, 100 francs. — **Echange de Voitures.**

AVIS A MM. LES PROPRIÉTAIRES ET AUX COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER (S. S. G. D. G.)



COMPTOIR A BORDEAUX Cours Napoléon, 132. **CLOTURES DE LA GIRONDE** au port de la Souys LA BASTIDE-BORDEAUX **USINE**
EN TREILLAGE A LA MÉCANIQUE
CE GENRE DE CLOTURE OFFRE LE DOUBLE AVANTAGE D'ÉCONOMIE ET DE DURÉE.
PRIX : Depuis 40 c. le mètre courant à 1 fr. 15 c., suivant la hauteur. ÉCRIRE FRANCO.
Fils noirs et galvanisés pour vignes, etc. au prix de fabrication.
S'adresser pour tous renseignements et achats, à M. Breil, marchand quincailler, boulevard Nord, seul représentant pour l'arrondissement de Cahors.


Eaux MINÉRALES DE MIERS.

Hôtel Carbois, à Alviagnac
Par Gramat (Lot).
GARE DE ROCAMADOUR
OMNIBUS A TOUS LES TRAINS
L'efficacité des eaux de Miers, dont la réputation a été longtemps consacrée, aux départements limitrophes, est aujourd'hui parfaitement établie.
L'hôtel **Carbois**, le premier que l'on trouve en arrivant de la gare de Rocamadour à Alviagnac, jouit d'une réputation justement méritée.
Enfin à la modicité des prix se joint un avantage inappréciable qui rend peu dispendieux le séjour à Alviagnac. Les voyageurs qui logent à l'hôtel Carbois, ont l'avantage d'avoir le médecin inspecteur des eaux dans l'hôtel même.
Pour retenir une ou plusieurs chambres, écrire à M. CARBOIS, à Alviagnac, par Gramat (Lot).

LE RENTIER
JOURNAL FINANCIER fondé en 1869, paraissant les 7, 17 et 27 de chaque mois, donne les tirages et tous renseignements financiers et cotés.
4 fr. PAR AN.
Pour s'abonner, envoyer mandats ou timbres-poste au directeur, M. ALFRED NEYMARCK, 22, rue Neuve-St-Augustin, Paris.

NOUVEAU-NÉS
Avis aux Mères
Toutes les maladies du premier-âge, Coliques des Nouveau-Nés, vomissements, diarrhée, insomnies, toux, fièvre, et surtout les **Érections difficiles** et les **Convulsions** sont prévenues et guéries par le **STROP PADIATIQUE** de E. TEYSSÈRE, Pharmacien à Limoges (Mention honorable de la Société protectrice de l'Enfance).
A Cahors, chez M. Rouquette, pharmacien.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLE



M^{me} LINON
FLEURISTE
rue du Lycée, à Cahors
Grand assortiment de Bouquets d'Église; Vases en porcelaine; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs.
Bouquets de fêtes votives; Feux d'artifices; Lanternes vénitiennes et tous genres.

ÉDOUARD PRIVAT, libraire-éditeur, rue des Tourneurs, 45, à Toulouse.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LANGUEDOC
AVEC DES NOTES & LES PIÈCES JUSTIFICATIVES
PAR DOM CL. DEVIC ET DOM J. VAISSETE
RELIGIEUX BÉNÉDICTINS DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR
Édition accompagnée de Dissertations & Notes nouvelles, contenant le Recueil des Inscriptions de la Province, antiques & du moyen âge, des Planches, des Cartes & des Vues de monuments,
Publiée sous la direction de M. ÉDOUARD DULAURIER, membre de l'Institut; annotée par M. ÉMILE MABILLE, attaché au département des manuscrits à la Bibliothèque nationale; M. EDWARD BARRY, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Toulouse; continuée jusqu'en 1790 par M. ERNEST ROSCHACH, correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques, & autres savants, membres de l'Institut ou professeurs.
L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE LANGUEDOC, avec la continuation & les additions, forme 14 forts volumes in-4^o, au prix de 20 francs le volume, en demi-reliure anglaise, solide & élégante, imprimés avec des caractères elzéviriens fondus spécialement pour cette édition. — Après la publication complète de l'ouvrage, le prix en sera porté, pour les non-souscripteurs, à 350 francs. — Il a été tiré cent exemplaires numérotés, dont cinquante sur papier vélin & cinquante sur papier à la cuve, au prix de 40 francs le volume. — Des Cartes géographiques, des Planches de sceaux & de monnaies, & des Vues de monuments seront réunies dans un Album particulier.
ONT PARU : La 1^{re} partie du TOME I^{er}, comprenant l'Introduction & le commencement du texte des Bénédictins; — le TOME III, complet; — la 1^{re} partie du TOME IV, Notes & Additions.
Les compléments des TOME I & IV paraîtront prochainement. — L'impression se continue d'une manière aussi active que le comporte la bonne exécution d'un travail aussi important.
Au 25 janvier 1873, plus de cinq cents souscripteurs ont honoré déjà de leur signature cette grande publication.
On souscrit : à Toulouse, chez ÉDOUARD PRIVAT, éditeur, 45, rue des Tourneurs, & chez les principaux libraires de France & de l'étranger.
Le Prospectus, qui donne une idée du format, du papier & des caractères adoptés pour cette nouvelle édition, sera envoyé franco à toute personne qui en fera la demande à M. PRIVAT, éditeur, 45, rue des Tourneurs, à Toulouse.